## **APPEL A COMMUNICATION**

Colloque international

Défendre la Nature

Le 1er Congrès international de protection de la nature (Paris, 1923) : continuités et renouvellements

27-28-29 septembre 2023 (Paris)

*Organisé par la SNPN et l’AHPNE (Association pour l’histoire de la protection de la nature et de l’environnement) en association avec de nombreux partenaires académiques et institutionnels*

À l’occasion du centenaire du 1er Congrès international pour la protection de la nature qui s’est tenu à Paris en 1923, la SNPN, l’AHPNE et de nombreux partenaires ambitionnent **de remettre dans une perspective historique de longue durée et d’interroger les dynamiques, figures et récits, discours, pratiques et enjeux passés et actuels qui caractérisent la protection de la nature.**

En une sorte de concordance des temps entre 1923 et notre époque, il s’agit de mesurer les permanences, mais aussi les évolutions et les points de basculement, en identifiant les différentes conceptions et manifestations de la protection de la nature, et plus largement des relations des humains avec le reste de l’écosphère.

Le Congrès de 1923 témoigne-t-il d’un moment charnière dans l’histoire de la protection de la nature entre une phase d’éveil des dimensions nationales et internationale de ces questions jusque dans les années 1910, et une phase de première structuration et des premières réalisations des années 1910 aux années 1950 ?

Par l’analyse de ce moment fondateur, et de ses prémices, ainsi que de l’actualité de certains sujets abordés alors, il s’agira de **retracer les origines et les fondements des différents courants de protection de la nature et de sa patrimonialisation**. L’image donnée par ce 1er congrès est celle d’une protection de la nature bien plus intégrée qu’ensuite et qu’actuellement. Il importe de restituer leur historicité et de mesurer leur médiatisation et leur postérité ainsi que celle des actions envisagées et entreprises. À l’heure de l’effondrement de la biodiversité, il sera précieux d’identifier et de questionner avec un pas de temps d’un siècle les facteurs de réussite et les facteurs de régression en matière de biodiversité.

Cet événement se donne comme principe directeur et méthodologique d’associer étroitement, autour des historiens, à la fois des chercheurs des sciences écologiques, des chercheurs des sciences humains, sociales et juridiques ainsi que des acteurs publics et privés ancrés dans les enjeux présents et dans l’opérationnalité de la protection de la nature.

Le colloque réunira des communications qui seront structurées autour de 3 axes :

* **Axe 1** : Contribuer à **l’histoire de la protection de la nature jusque dans les années 1950,** dont le 1er Congrès représente une forme de synthèse, en s’intéressant aux origines et à l’éveil de ce mouvement et de ses diverses composantes (idées et représentations, acteurs, réalisations et pratiques).
* **Axe 2** : Restituer **l’histoire de l’internationalisation de la protection de la nature, jusqu’à la mise en place de l’UIPN (future UICN) en 1948 et la tenue de la *Conférence scientifique des Nations Unies pour la conservation et l'utilisation des ressources naturelles* (Lake Success, 1949),** dont le 1er Congrès a été un jalon dont il s’agira de restituer l’éventuelle importance. Le fil historique, **qui devra rester relié à 1923,** pourra selon les sujets être étiré jusqu’aux années 1950 et 1960, voire éventuellement jusqu’au xxie siècle.
* **Axe 3** : Analyser, sous forme d’études de cas, plusieurs **problématiques de protection de la nature traitées par le congrès, en les reliant à leur actualité au xxie siècle,** en explicitant en particulier les dimensions politiques, géopolitiques, sociales, économiques et culturelles des projets scientifiques et associatifs d’action sur et pour la nature.

**Modalités de soumission et de sélection des contributions**

Les **propositions de contribution** doivent être adressées **avant le 18 décembre 2022 à Rémi Luglia :** **remi.luglia@snpn.fr****.** Elles seront évaluées par un Comité scientifique et devront respectivement comporter :

* Un titre.
* Un résumé de 1 000 mots maximum en français ou en anglais, indiquant explicitement le questionnement, les sources et les articulations de la démonstration. Il est bienvenu de se référer aux 3 axes proposés.
* 5 mots-clés en français ou en anglais.
* Les coordonnées du ou des auteurs, et le cas échéant l’affiliation scientifique, en identifiant clairement le cas échéant le principal correspondant et son adresse de courriel.

L’intégralité de l’appel à communication est consultable en ligne : <https://www.snpn.com/appel-a-communication-colloque-international/>

Et sur[**LinkedIn**](https://www.linkedin.com/posts/snpn_appel-a-communication-colloque-international-activity-6987339455011381248-Ula3?utm_source=share&utm_medium=member_desktop)**.**